

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

HAMAYON

Denis

**Membre d'EPCI/Saint-Brieuc Armor Agglomération/Vice-président
titulaire d'une délégation (EPCI de + 100 000 hab.)**

Élu(e) ou nommé(e) le : 16/07/2020

Déclaration déposée le : 16/09/2020 18:41:58

Renseignements personnels :

Année de naissance : 09/10/1959

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Association ADAPEI-NOUELLES Côtes d'Armor de 01/2020 à 07/2020 Directeur général adjoint Commentaire : salaire brut de la période du 01/01/2020 au 31/07/2020	2020 : 67019 € Brut

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Ville [REDACTED] assistante maternelle en crèche [REDACTED] [REDACTED] Commentaire : [REDACTED]

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire d'Yffiniac - 22 de 05/2020 à 07/2020 Commentaire : cette rémunération vaut pour respectivement les périodes: 23 mai - 31 mai 1er au 30 juin 1er au 31 juillet 2020 soit 1513,73 Net par mois	2020 : 3379 € Net

Observations

Je soussigné Denis HAMAYON certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.
Fait, le 16/09/2020 18:41:58
Signature : Denis HAMAYON